



Le mot du Président

Ashwani Singh



Chers voisins, chers amis de la Résidence Apollo,

Il y a six mois, nous espérions encore pouvoir fêter l'Escalade et ThôNoël, mais le sort en a décidé autrement ; il n'a pas non plus été possible de tenir une assemblée générale ce printemps. Pour maintenir le contact avec vous, il nous restait alors la communication au moyen du site Internet de l'ARA, du groupe WhatsApp et du groupe Facebook, qui ont permis aux habitants de la résidence de partager des informations, des photos, des encouragements, des félicitations, des vœux, et parfois un peu de gaité et d'humour, et de préserver ainsi un petit lien social à Apollo malgré les contraintes sanitaires que nous connaissons.

Dans ce numéro, vous trouverez en page 6 l'interview de Bruno da Silva, nouveau Conseiller administratif de Thônex. Il a repris les dicastères de Philippe Decrey, dont celui de la mobilité. Alors qu'il était Président du Conseil municipal, Bruno da Silva avait assisté à la soirée du 20 novembre 2019. Il sera notre invité à la prochaine assemblée générale de l'ARA, que nous espérons pouvoir tenir en automne.

Combien d'années faut-il habiter Apollo avant de connaître ses voisins autrement que par l'échange du rituel « bonjour » dans l'ascenseur ? Alors que nous partageons le même palier depuis des décennies, ce n'est que récemment que j'ai appris à un peu mieux connaître le couple Georgika et Kurt Aeby : elle, dont le parcours est riche et varié, est éditrice du magazine « Exclusif » ; Kurt, quant à lui, est aujourd'hui activement impliqué dans sa production ; l'interview de Georgika se trouve en page 4.

Le printemps, c'est le moment où beaucoup remplissent leur déclaration d'impôt, tâche peu agréable. Mais pour

les propriétaires d'appartement parmi nous, savons-nous tirer pleinement profit de toutes les déductions admises ? Un petit rappel à ce sujet vous est présenté en page 3.

Si le projet de loi PL 12773 visant à fortement augmenter nos impôts immobiliers - dont il a été question dans le numéro d'octobre 2020 d'Apollo Infos - a finalement et fort heureusement été enterré, nous le devons un peu à Claude Buclin, ancien cadre de l'Administration fiscale cantonale et membre de la Commission fiscale de la Chambre genevoise immobilière (CGI). Claude a été

copropriétaire et membre du Conseil du 20 Adrien-Jeandin jusqu'en 2007, de même que membre fondateur de l'ARA en 2004. Les différentes activités pour enfants (clown, magicien, marionnettiste) dans le parc ainsi que les soirées disco endiablées, c'est à lui que nous les devons. Nous nous étions perdus de vue mais j'ai eu l'agréable surprise de le retrouver lors d'une assemblée générale du Groupement des propriétaires d'appartement (GPA) que je présidais et dont il était membre. Il m'a accordé une interview qui figure en page 2.

On sait déjà que la fête des écoles (« promotions »), si elle a lieu, se limitera aux manèges, sans les stands des associations, alors que l'ARA y avait activement participé en 2018 et 2019. Pourrions-nous nous réunir pour une

fête des voisins dans le parc en juin ? Il est trop tôt pour le savoir. Sinon, espérons que cela sera possible en septembre. Un 2^e journal sortirait en octobre et la soirée annuelle, couplée à l'assemblée générale, pourrait avoir lieu en novembre. Quant à l'Escalade et ThôNoël, nous aurons le temps d'y revenir.

Pour conclure, me réjouis de vous revoir, peut-être en juin sinon en septembre, en quel cas je vous souhaite à toutes et à tous un bel été et...prenez soin de vous !



« Clowns dans le parc Apollo » : c'était en 2006 !



Rejoignez le groupe WhatsApp
"Résidence Apollo"

**Interview de
Claude Buclin,
spécialiste en
fiscalité immobilière**

Interview réalisé par
Ashwani Singh



Ashwani Singh : *Claude, tu es à la fois propriétaire d'appartement en PPE et spécialiste de la fiscalité immobilière ; tu as travaillé 24 ans au sein de l'Administration fiscale cantonale (AFC) avant de te mettre à ton propre compte il y a deux ans : qu'est-ce qui t'a incité à te lancer ?*

Claude Buclin : J'y pensais déjà depuis quelques années, mais voulais choisir le moment propice pour faire le grand saut. La place de cadre que j'occupais à AFC était passionnante, le travail était très varié et les relations avec les contribuables, notaires et régies étaient très enrichissantes. Néanmoins, j'avais envie de développer ma propre clientèle pour lui offrir un service complet et un suivi sur mesure.

AS : *On dit que la charge fiscale pour les propriétaires d'appartement est particulièrement élevée à Genève par rapport à celle d'autres cantons ; est-ce vrai ?*

CB : Chaque canton a sa propre législation en matière de détermination de la valeur locative et de la fortune immobilière. En ce qui concerne les appartements en PPE, il y a des petites différences avec nos cantons voisins mais la grande différence réside dans la détermination de la valeur fiscale des immeubles dits « locatifs », lesquels sont très lourdement taxés à Genève.

AS : *Maintenant que le télétravail se généralise, ceux qui le pratiquent devraient-ils quitter Genève pour s'installer dans le canton de Vaud, voire en Valais ?*

CB : Le télétravail est une bonne chose ; néanmoins, il est important de pouvoir également travailler en présentiel, car le contact humain est pour ma part très important et, expérience faite, les meilleures affaires se concluent lors de réunions ou de rendez-vous en présentiel. Quant à la question de quitter Genève pour un autre canton, tout dépend de son envie et de son attachement ; personnellement j'aime Genève et je ne me vois pas habiter ailleurs.

AS : *Je te rejoins, ma question précédente était une boutade. Plus sérieusement, tu es membre de la commission fiscale de la Chambre genevoise immobilière et, à ce titre, as examiné de près le projet de loi PL 12773 qui prévoyait de fortes hausses d'impôt pour les*

propriétaires d'appartements et de villas. Fort heureusement, ce projet a été enterré par la commission fiscale du Grand Conseil, mais on imagine bien que le Conseil d'Etat va panser ses plaies et revenir à la charge. As-tu une idée de la forme que pourrait alors revêtir ce futur projet fiscal ?

CB : Il est clair que le Conseil d'Etat ne va pas en rester là ; le besoin accru de rentrées fiscales va le pousser à réviser sa copie, soit pour l'impôt sur les bénéfices et gains immobiliers, soit pour la réestimation du parc immobilier genevois.

Le plus simple serait de modifier les dispositions légales en matière d'impôt sur les bénéfices et gains immobiliers pour en faire une refonte complète selon les deux axes principaux que sont l'harmonisation avec les normes fédérales LHID¹ et l'abolition du taux zéro après une durée de propriété de 25 ans.

Quant à la réestimation du parc immobilier genevois, je n'y crois pas pour le moment ; d'ailleurs, quand j'étais encore à l'AFC, j'avais énervé ma direction avec mes propos sur ce dossier, que j'avais qualifié de trop compliqué et d'usine à gaz.

AS : *Avec une fiscalité qui est déjà très forte à Genève et des hausses en perspective, que peuvent faire les propriétaires d'appartement de la classe moyenne, à part déménager dans un autre canton, comme évoqué plus haut ?*

CB : Il est clair que la classe moyenne est lourdement taxée ; il est donc important de se battre ensemble, par exemple dans le cadre associatif, pour contrer toute augmentation. Parallèlement, il est primordial de bien gérer son bien immobilier, c'est-à-dire d'assurer une bonne gestion de la copropriété, de procéder régulièrement à l'entretien, aux réparations et aux rénovations, et de suivre l'évolution des taux, en restant prêts en tout temps à saisir les occasions de renouveler son hypothèque.

AS : *Merci, Claude, de nous avoir accordé cette interview. J'espère que tu seras des nôtres lorsque les activités conviviales de l'ARA pourront enfin reprendre : t'accueillir parmi nous sera toujours un plaisir !*

Mail : claudio@tous-mandats.ch

Site Internet : <http://www.tous-mandats.ch>

Rejoignez le groupe Facebook de
l'Association Résidence Apollo



¹ Loi fédérale sur l'harmonisation des impôts directs des cantons et des communes

Résumé des principes de la taxation immobilière (feuille « D ») des appartements en PPE occupés par leur propriétaire

(Ces informations sont communiquées à titre indicatif ; seules les informations officielles de l'administration fiscale font foi)

Pour la fortune, la valeur fiscale : celle-ci n'est prélevée que par l'ICC : c'est la valeur d'achat ou la valeur de sortie de la société immobilière. Elle fait l'objet d'un abattement de 4% par an, avec un maximum de 40% après 10 ans d'occupation. Elle est périodiquement réévaluée par l'AFC, la dernière de 7% remontant à 2019. En cas de réévaluation, l'AFC vous informe en début d'année, par courrier, de la nouvelle valeur fiscale à déclarer, sinon on déclare la valeur de l'année précédente. Cette valeur s'ajoute à la fortune imposable. Il y a en outre un impôt immobilier complémentaire de 0,1% de la valeur fiscale, sans l'abattement de 4% par an.

Sont également déductibles (feuille « E ») : la dette hypothécaire (fortune) et les intérêts hypothécaires (revenu), pour l'ICC et pour l'IFD.

Pour le revenu, la valeur locative, prélevée par l'IFD et par l'ICC : la valeur locative est déterminée par le questionnaire rempli lors de l'acquisition ou du passage en PPE ; elle est d'environ 6-7% de la valeur fiscale ; elle s'ajoute au revenu (moins les déductions, voir plus bas) et est réévaluée périodiquement par l'AFC qui, là aussi, informe le contribuable par courrier de la nouvelle valeur locative à déclarer. La dernière réévaluation, de 0,77%, remonte à 2020. Pour l'IFD, il n'y a pas d'abattement de 4% par an, alors que c'est le cas pour l'ICC, tout comme pour la valeur fiscale.

Déductions de la valeur locative : elles sont admises tant pour l'IFD que pour l'ICC. Dans les deux cas, le contribuable a le choix entre la déduction des frais forfaitaires et celle des frais effectifs. Les frais forfaitaires sont de 20% de la valeur locative, mais à Apollo, les frais effectifs seront toujours plus élevés.

Sont déductibles :

1. Les charges d'immeuble et de garage selon le décompte annuel, mais pas les frais de chauffage/eau chaude. Le décompte de charges étant reçu après le délai habituel fixé 31 mars pour le renvoi de la déclaration, on a le choix soit de demander un délai au 30 juin, soit de déclarer au 31 mars les acomptes de charges payés au cours des 12 mois de l'année précédente. Ces montants, qui sont fixes de janvier à juin et de juillet à décembre, figurent au haut des BVR (saisir le chiffre figurant à l'endroit surligné et faire le total pour les 12 mois de l'année précédente).

Si, au moment de faire votre déclaration, vous avez déjà reçu les cahiers des comptes avec la convocation à l'assemblée générale, ces montants se trouvent dans le « tableau de répartition ». Ne saisissez alors que le total des « charges d'immeuble » et « garages ». Le montant diffèrera alors légèrement de celui sur le décompte définitif que vous recevrez ultérieurement, mais l'administration fiscale l'accepte généralement.

2. Les investissements privatifs de rénovation : peintures des murs et plafonds, remplacement ou rénovation des sols, stores, caissons de stores, tentes de balcon, fenêtres, équipements de plomberie et sanitaires ; il est également admis de déduire le remplacement (mais pas un premier achat !) d'appareils électro-ménagers « lourds », à savoir frigo, congélateur, four, cuisinière, plaques de cuisson, lave-vaisselle, lave-linge, séchoir à linge, etc., au titre d'économies d'énergie, les nouveaux équipements étant supposés moins énergivores que ceux qu'ils remplacent. Si vous utilisez GeTax, classez vos dépenses dans les catégories appropriées, et, pour chaque catégorie, dans la sous-catégorie parmi celles figurant dans les menus déroulants :

Ici, les sous-catégories pour l'agencement :

Il n'y a pas de limite aux déductions ; ainsi, la valeur locative nette peut même être négative. On oublie souvent de déduire ces frais ; pourtant, on y a droit ; conservez précieusement toutes les factures, elles pourraient vous être demandées !

Interview de

Georgika Aeby-Demeter,
16 Adrien-Jeandin,
Editrice d'Exclusif Magazine
([www.exclusifmag.com/
online/](http://www.exclusifmag.com/online/))



ARA : *Georgika, comment devient-on éditrice d'une publication telle qu'Exclusif Magazine ? Quel est votre parcours ?*

G.A.-D. : Le parcours a pris divers virages, mais c'est tout naturellement que j'y suis arrivée. J'étais consultante indépendante à l'organisation de grands salons, foires et événements internationaux professionnels. Chaque manifestation ayant sa signature et ses particularités, j'en visitais à longueur d'année et on a fini par me réclamer des articles spécialisés concernant des manifestations à l'étranger sur divers créneaux, dont la mode, l'habitat, l'art... Cela m'a donné une visibilité et une première envie de créer un magazine de... décoration ! Mais en suivant cette piste, c'est une série de magazines régionaux et cantonaux de prestige sur toute la Suisse romande que j'ai lancée, douze titres en tout - et des éditions hors-série - le treizième étant Exclusif Magazine. Le dernier !

ARA : *En parcourant Exclusif Magazine, on se prend vite à rêver... au luxe, aux palaces, aux lieux magiques et inoubliables : c'est important, de rêver pour se sentir bien ?*

G.A.-D. : Le luxe est une parenthèse de légèreté dont on a tous besoin. Le rêve redessine le quotidien et panse les blessures ; il permet d'entrevoir une pause, une ouverture sur un pan de ciel bleu. Le bien-être est ce qui est le plus proche du bonheur. Autour du luxe - encore faut-il bien définir ce que le luxe est pour chacun et c'est une erreur de croire qu'il s'agit uniquement de prix -, il y a un protocole, une recherche de perfection, la sauvegarde d'une tradition qui (re)trouve ici sa place dans le présent. Il s'agit d'art, de talents, de métiers préservés... qui, sans cela, auraient disparus. Le jeu en vaut la chandelle, car au bout, il y a la sensation d'un moment d'harmonie.

ARA : *A quel public plus spécifiquement Exclusif Magazine est-il destiné ? Où et comment est-il distribué ?*

G.A.-D. : La version papier est, actuellement, mise en sourdine, comme pour bon nombre de magazines *Life Style* dont le *business model* reposait sur la publicité. Avec le Web, inexorablement, nous avons subi de plein fouet les changements d'habitudes de consommer l'information ! Exclusif Magazine - en deux formats - était

vendu en kiosque en Suisse romande et dans les départements voisins, ainsi que dans les stations de ski renommées en France, sans omettre Paris. Nous étions distribués dans tous les hôtels ★★★★★ et ★★★★★ de Suisse romande, auprès des offices de tourisme et, en montagne, également à Gstaad, St Moritz, Crans-Montana, Zermatt... Nous étions présents à tous les événements sportifs, philanthropiques, mondains et 1000 VIP recevaient leur exemplaire personnel par la poste. Exclusif Magazine est lu - aujourd'hui sous la forme numérique - par un segment de population entre 25 et 75 ans, un lectorat international aux intérêts éclectiques, curieux intellectuellement, recherchant une certaine actualité tournée vers les arts, les spectacles, les festivals, les voyages, la gastronomie, l'horlogerie, les ventes aux enchères ... vers l'Art de Vivre !

ARA : *A Genève, le tourisme haut de gamme et l'hôtellerie ★★★★★ sont sinistrés par la crise sanitaire. Comment s'esquisse la reprise ?*

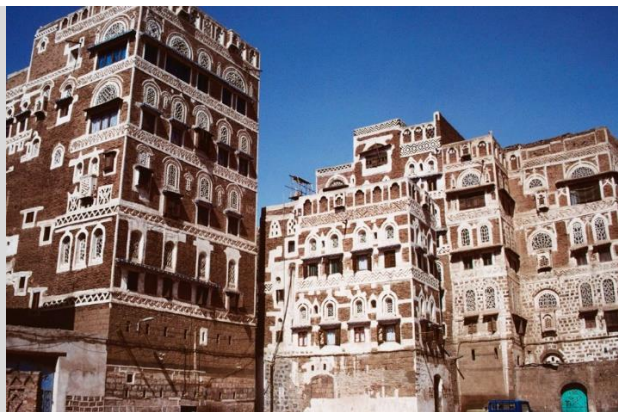
G.A.-D. : Cité de tourisme d'affaires, à Genève, la suppression de grands événements, rencontres et conférences internationales - leur report ou encore, carrément, leur disparition définitive - ont fortement affecté le paysage hôtelier de luxe qui a enregistré des fermetures, des changements de direction, des rachats... Pour encourager un retour d'activité, la profession a fait preuve d'une véritable adaptabilité avec les réservations *last minute* et l'assurance annulation *refund*. D'après l'étude réalisée par un cabinet spécialisé, c'est dans les secteurs très haut de gamme que la reprise interviendrait en premier avec un intérêt pour des propriétés, avions, yachts privés... On s'attend à une explosion vers des destinations lointaines exclusives et peu encombrées pour célébrer - en famille ou entre amis - des événements ou autres retrouvailles et réunions festives demeurés longtemps impossibles pour cause de pandémie. Dans ce créneau ce sont les grandes stations, St Moritz et Gstaad, qui s'imposent plutôt que Genève ! Autrement, si avec le télétravail mis en place, les voyages professionnels sont plutôt oubliés, dès 2022, on devrait connaître un déferlement de demandes loisirs et sports. Mais la reprise dépendra des vaccins et des fluctuations des données sanitaires Si on nous promet même un effet *Roaring 20's* à venir, ce n'est pas pour demain ! Et probablement pas avant 2024 !

ARA : *Vous avez passé votre enfance et une partie de votre jeunesse au Liban qui, frappé par une succession de tragédies, vit un effondrement politico-social et une descente aux enfers : le pays peut-il, va-t-il pouvoir se relever ?*

G.A.-D. : Je suis trop impliquée émotionnellement pour avoir un jugement parfaitement clair. Tout ce que je peux dire, c'est que c'est un peuple opiniâtre, travailleur, optimiste, aimant la vie... Il ne baissera jamais les bras. Le Libanais, resté au Liban - ou revenu au pays après une guerre qui aura duré 20 ans - a connu une nation en ruines qu'il a reconstruite avant de voir sa capitale voler en éclats en août dernier ! La « Suisse du Moyen-Orient » ne peut pas ne pas se relever. Je crois fermement en ce miracle libanais qui a toujours fonctionné. Mais à quel prix va-t-il se redresser ? La situation, aujourd'hui, avec les différentes influences régionales et internationales, est un écheveau dangereux très compliqué. Le Liban espère une aide de la communauté internationale : or sous quelles formes peut-elle intervenir dans les circonstances mondiales actuelles, et à quelle vitesse ? Je l'ignore. Mais il y a urgence ! La situation se dégrade de jour en jour.

ARA : *De tous les lieux fabuleux que vous avez eu l'occasion de visiter pour vos reportages, lequel vous a marqué le plus, lequel voudriez-vous voir et revoir sans hésitation ?*

G.A.-D. : Cette question m'a souvent été posée et j'ai toujours répondu : « la prochaine destination » ! J'ai la fascination de « l'Ailleurs ». Je cherche toujours une parcelle d'âme et je fantasme sur ces coins reculés de la planète que je n'ai pas vus et que je ne verrai probablement jamais. Mais je peux avouer avoir gardé des souvenirs très particuliers de destinations qui ne sont que rarement au programme des agences de voyages, de deux lieux simplement authentiques qui ont connu l'usure du temps et sur lesquels plane une certaine mystique : une oasis dont l'antique capitale construite en cristaux de sel a fondu sous un déluge de pluie inhabituel et dont il ne reste que des ruines translucides dans la nuit... Siwa en Egypte !



Sanaa, magnifique, avant la guerre qui sévit actuellement

Je chéris également le souvenir d'une ville unique qui a terriblement souffert - et qui souffre encore - de conflits armés sans fin : Sanaa, la cité historique du Yémen, aujourd'hui fortement détruite et qui pleure ses morts.

ARA : *Vous habitez la Résidence Apollo depuis longtemps ; si tout n'y est pas parfait, de nombreux élus des différentes copropriétés s'investissent pour gérer au mieux l'ensemble ; si vous aviez une seule suggestion à leur faire, quelle serait-elle ?*

G.A.-D. : Celle de préserver le parc de toutes ces dégradations, incivilités - et insécurités - causées essentiellement par des gens des immeubles alentour... En temps de pandémie, en confinement, nous étions heureux d'avoir ce parc - qui, au demeurant, représente un poste élevé dans nos charges communes - pour respirer un peu. Hélas, trop souvent, il nous a été impossible de trouver un banc libre. Nous y étions les intrus parmi les piqueniques sauvages et les débordements d'individus sans souci d'empiéter sur une propriété privée avec leurs chiens, vélos, trottinettes et leurs détritiques !!! Et leurs laisser-aller sanitaires. Ça mérite qu'on y consacre une réflexion ! Un autre thème de réflexion, c'est la végétalisation des toits, pour propager une fraîcheur bénéfique et lutter contre les « ilots de chaleur ».



ARA : *Alors aux élus des PPE qui nous lisent, qu'ils vous entendent ! Merci pour cette interview, et continuez de nous faire rêver avec Exclusif Magazine !*

Lors de l'assemblée générale de l'ARA tenue par voie circulaire en octobre dernier, le PV de l'assemblée du 18 juin 2019, les comptes 2019, les décharges et élections statutaires, ainsi que le budget 2020 ont été acceptés tels que proposés, sans opposition. Merci à celles et ceux qui ont voté par mail. Pour rappel, le comité actuel se compose de BRIGUET-DETTWILER Mirsada, COLETTA Fabrice, KALOUDIS Nicolas, LABHART Marc et SINGH Ashwani.

**Interview de
Monsieur
Bruno da Silva,
Conseiller administratif,
Thônex**



ARA : *Monsieur da Silva, vous avez été brillamment élu au premier tour il y a un an en tant que plus jeune Conseiller administratif du canton, ayant battu le record détenu jusque-ici par Pierre Maudet : on imagine bien sûr que cela fut pour vous un honneur, mais comment vivez-vous au quotidien cette charge, ces responsabilités ?*

Bruno da Silva : J'admets volontiers avoir été le premier surpris, le soir du premier tour, face à l'annonce des résultats. Surpris, mais ravi et surtout reconnaissant à toute la population thônésienne pour la confiance qu'elle m'accorde. C'est tout autant de responsabilités à assumer désormais et d'engagements à tenir.

Ayant maintenu mes heures d'enseignement au Collège Claparède et quelques autres activités accessoires, mes journées sont plutôt bien chargées... mais le travail est passionnant ! J'aime tout particulièrement le contact avec les gens et la proximité avec ceux-ci qu'un élu communal peut avoir, au contraire d'élus à d'autres niveaux.

La pandémie m'a contraint à des prises de décisions difficiles dès mon premier jour en poste et j'espère avoir rapidement l'occasion de poursuivre ce mandat dans des circonstances plus « normales ». Ce n'est pas forcément évident de démarrer dans une telle situation, la transition est plus difficile, mais elle nous force aussi à aller droit à l'essentiel, tout de suite.

ARA : *Vous avez repris les dicastères de votre prédécesseur, Monsieur Philippe Decrey, à savoir la mobilité, la cohésion sociale, la culture, les loisirs et le jumelage, et enfin la sécurité territoriale². Commençons par la mobilité : en novembre 2019, Monsieur Decrey nous avait fait l'honneur et le plaisir de nous consacrer une soirée au cours de laquelle différents sujets avaient été évoqués, dont la mise d'Adrien-Jeandin en zone 30 - et accessoirement son interdiction aux poids lourds -, et un « espace rue » à la rue de Genève. Comment ces dossiers ont-ils progressé depuis ?*

BdS : Un de mes principaux objectifs en termes de mobilité est de pacifier le centre de la commune et de le

rendre plus convivial et agréable à la déambulation. Il nous faut un véritable centre où l'on trouve des commerces, des services et du plaisir à y flâner.

Pour ce faire, j'ai élaboré avec la commission « Mobilité » un concept de zones de vitesse qui permettra de distinguer clairement les différentes zones de notre commune ; les zones résidentielles doivent être préservées au maximum des nuisances du transit et les axes de délestage doivent être renforcés pour permettre d'évacuer l'essentiel du trafic afin que ce dernier n'en-trave pas le centre de notre ville.

Pour cela, nous avons désormais bon espoir d'obtenir rapidement une mise à 30km/h des avenues Adrien-Jeandin et Tronchet. Les mesures prises récemment en Ville de Genève et par le canton nous confortent dans cette volonté.

L'avenue de Thônex, la rue François-Jacquier et la route de Jussy constitueront le principal axe de traversée Nord-Sud et le trafic y sera redirigé. Pour ce faire, il est prévu d'agir par le biais des feux de circulation et de la vitesse autorisée, qui devront rendre le passage par cet axe plus rapide et agréable, tout en ralentissant et en rendant plus longue l'alternative via le centre de la commune.

Il est important pour moi de travailler pour tous les modes de transport. Mais on ne peut plus envisager de tous les mélanger partout ; il faut en prioriser certains selon les lieux, tout en proposant une alternative crédible aux autres.

Une étude cantonale est aussi en cours actuellement pour une réfection complète de la rue de Genève du goulet de Chêne-Bougeries jusqu'à la douane de Moillesulaz. Les options envisagées devraient donner la part belle aux piétons, à l'accès aux commerces et surtout à une traversée facilitée de cet axe qui ressemble aujourd'hui à un mur coupant notre commune en deux.

ARA : *Les habitants de la Résidence Apollo s'étaient montrés très reconnaissants de l'effort d'information et d'accompagnement mis en place par la mairie de Thônex lors du confinement du printemps 2020. Vous veniez alors d'être élu et avez pour ainsi dire été baptisé par le feu : quel souvenir gardez-vous de ce démarrage sur les chapeaux de roue ?*

BdS : Cela a représenté un défi immense ! J'ai été impressionné par la résilience de nos communiens, notamment les plus âgés, mais aussi par l'esprit d'entraide et de solidarité parmi la population. Les services communaux ont fait de leur mieux face à une situation

² Entendre par là la protection civile, les sauveteurs auxiliaires et le service du feu

totalement inédite et je pense que dans l'ensemble, le bilan des actions réalisées est positif. Cela nous a aussi forcé à réinventer des pratiques, à rendre notre fonctionnement plus agile et de ce point de vue-là, je suis ravi. Avoir une administration réactive, plus efficace et surtout capable de s'adapter à des défis nouveaux, ceux d'une ville, est une nécessité pour Thônex.

Je garderai néanmoins en mémoire cette image de la file d'attente des personnes venues l'été passé obtenir des colis alimentaires à la Salle des Fêtes. Face à la hausse des demandes et de la forte précarité, le canton avait lancé un appel aux communes pour permettre l'ouverture de plusieurs sites disséminés sur tout le territoire genevois. J'étais alors en poste depuis trois jours seulement, mais il m'a semblé évident de proposer Thônex. Nous avons des locaux disponibles et surtout il en allait d'un besoin urgent pour la population. Thônex se devait d'assumer aussi son rôle de principale ville de la région et de montrer l'exemple face à l'adversité.

ARA : *Quels sont pour vous aujourd'hui les principaux défis de la politique sociale de Thônex ?*

BdS : J'ai entamé une profonde transformation du service en le dotant de nouveaux profils et de nouvelles compétences. Cela nous permettra d'étoffer nos prestations et d'aider plus efficacement nos bénéficiaires. Face à l'accroissement de sa population, Thônex doit s'engager de façon beaucoup plus résolue dans la mise en place d'une véritable politique sociale. Je défends une politique sociale qui ne fait pas que réagir aux problèmes qui surgissent et qui donne de réelles perspectives aux bénéficiaires qu'elle touche. Il nous faut anticiper en travaillant sur la cohésion de notre population, un meilleur vivre-ensemble notamment dans les quartiers fortement peuplés, décentraliser nos prestations en allant sur le terrain au contact des gens et mieux les informer. Je crois aussi en un accompagnement social basé sur la réinsertion tant sociale que professionnelle et sur la responsabilisation des gens. C'est une question de dignité pour le public qui fait appel à nos services.

ARA : *Les quatorze mois écoulés ont été catastrophiques pour la culture, y compris à Thônex, et on a hâte de se rendre à nouveau à la Salle des Fêtes ou à la Salle du Bois-des-Arts : sous réserve des restrictions dont on espère la levée prochaine, que prévoyez-vous et que prévoit Opus One, dès cet automne ? Un retour à la normale, ou un programme doublement plus dense pour du « rattrapage », difficile peut-être à mettre en œuvre en pratique mais certainement souhaité ?*

BdS : Tout d'abord, j'ai souhaité éviter autant que possible d'annuler des spectacles prévus pour ne pas rendre la situation de nos artistes encore plus précaire.

Nous avons procédé au report de la plupart des spectacles sur le deuxième semestre 2021 ou opté pour des formats différents, tels que des prestations en plein air. Cette année sera l'occasion de tester ces différents formats, nouveaux sur notre commune. Je donne pour exemple la réalisation à la fin de l'été prochain de plusieurs séances de cinéma en plein air sur la place Graveson et quelques quartiers, des partenariats nouveaux avec des acteurs tels qu'Antigel et bien d'autres.

Nous espérons tous que les concerts ThônexLive (Opus One) pourront reprendre au plus vite, mais leur dimension est telle qu'il nous faudra attendre des garanties d'allègements de mesures plus conséquentes pour pouvoir redémarrer. En attendant, l'Espace culturel du Bois-des-Arts reprend, lui, sa saison et offre de belles perspectives à notre public (*n.d.l.r. : www.thonex.ch/que-faire-a-thonex/agenda/*).

ARA : *merci Monsieur da Silva de nous avoir accordé cette interview ainsi que pour vos réponses riches en informations. Merci aussi pour tout le travail que vous et vos collaborateurs faites dans le domaine social en ces temps difficiles. Merci enfin d'avoir accepté d'être notre invité à notre prochaine assemblée générale cet automne et...félicitations encore pour votre brillante élection !*



Ci-dessus, les neuf villas du chemin de Miribel : leur remplacement par un ou deux immeubles (en principe de quatre étages sur rez) permettra l'élargissement de l'avenue de Thônex entre le giratoire Petit-Senn et la Migros, créant ainsi une incitation au trafic de transit pour emprunter ce parcours plutôt qu'Adrien-Jeandin et Tronchet ; d'autres mesures poursuivant le même objectif sont la mise d'Adrien-Jeandin et Tronchet à 30 km/h, l'élargissement de François Jacquier et la programmation de feux dits « intelligents » aux carrefours entre la route de Jussy, le chemin de la Mousse et l'avenue Tronchet. Certaines de ces mesures sont en cours de réalisation, d'autres prendront encore quelques années.

A propos de l'ARA : L'Association Résidence Apollo (ARA) est une association à but non lucratif au sens des articles 60 ss du Code civil. L'ARA est reconnue en tant qu'association de quartier par la mairie de Thônex. Les statuts, le procès-verbal de la dernière assemblée générale, les comptes, le budget et les numéros précédents d'Apollo Infos peuvent être consultés à l'adresse www.apexserv.com/ARA/documents. Sont membres de droit de l'ARA : les copropriétaires, qu'ils habitent ou non Apollo, et les habitants, qu'ils soient ou non copropriétaires. Tous, membres et non membres, sont les bienvenus à nos manifestations. Merci à nos annonceurs et donateurs grâce auxquels l'ARA ne demande pas de cotisation à ses membres. Celles et ceux qui trouvent notre activité utile peuvent toutefois nous aider à couvrir nos modestes frais en faisant un don à : Association Résidence Apollo, Post-Finance, IBAN CH17 0900 0000 1447 5740 2.

La « boîte à livres », enfin !



Cela aura mis du temps, mais la « boîte à livres » - en réalité trois étagères sous le 18 Adrien-Jeandin - attend vos romans, polars, livres en anglais et allemand, livres de voyages, livres pour enfants, DVD, jeux de société...servez-vous et placez-y des livres que vous avez vraiment envie de partager.

Respectez le classement, rangez ici et là quand ça vous paraît nécessaire - c'est l'affaire de tous. Bonne lecture !

Un merci tout particulier à nos annonceurs CGC - qui gère notre chaufferie - et MENETREY, qui équipera bientôt sept ascenseurs sur les 10 que compte la résidence.



c'est un état d'esprit qui fait qu'au quotidien, on adopte instinctivement et tout naturellement les comportements respectueux du concierge, du nettoyeur et de ses voisins, qu'il s'agisse de déchets, de masques, de mégots, de grillades sur le balcon (interdites), de lavage des balcons à grande eau (interdit), de promenade hygiénique des chiens à l'endroit dévolu et de d'utilisation alors des caninettes, de la tenue des chiens en laisse partout ailleurs, de bruit, de travaux...la liste est longue...



CHAUFFAGE
VENTILATION
CLIMATISATION
INSTALLATION
MAINTENANCE
FACILITIES MANAGEMENT
CONCEPT ENERGETIQUE

Chemin du Foron 14 - CP 216 - 1226 Thônex
☎ +41 (0)22 869 06 00 - 📠 +41 (0)22 869 06 10
✉ cgcenergie@cgcenergie.ch
🌐 www.cgcenergie.ch



Ascenseurs Menétrey

▪ manufacture suisse depuis 1924 ▪

Editeur responsable : Association Résidence Apollo, p.a. M. Ashwani Singh,
16 avenue Adrien-Jeandin, 1226 Thônex. Impression : VISTAPRINT